



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 18 octobre 2021

## **L'ANLCI et sa représentation en Guadeloupe**

**Jessica OUBLIE** coordinatrice régionale de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) a été créée en 2000 dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme.

Elle prend la forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) interministériel et partenarial qui réunit les ministères, les opérateurs de compétences, Régions de France, les autres collectivités territoriales et leurs groupements, les acteurs du monde de l'emploi, de la formation et l'orientation professionnelles, et des entreprises.

L'ANLCI poursuit **trois objectifs principaux** autour desquels elle construit ses priorités :

- La **mesure de l'illettrisme**,
- **l'organisation et la coordination de l'action sur les territoires**,
- **l'outillage des acteurs** à travers une offre de services propre et la valorisation des bonnes pratiques chez ses partenaires.

Suivant les préconisations du rapport JANIN-HINNEKINT remis en octobre 2019 à Muriel PENICAUD, le ministère du Travail a souhaité que l'ANLCI amplifie et renforce ses missions, en se dotant notamment de coordinateurs régionaux recrutés à temps complet et payés directement par l'ANLCI. Ces derniers sont chargés de mettre en œuvre le programme d'activités voté par les instances de pilotage du GIP, d'animer et de coordonner les politiques publiques et partenariales de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur un territoire.

**Jessica OUBLIÉ a ainsi pris ses fonctions le 1er septembre 2021.** Elle est hébergée au sein du SGAR de la Préfecture de Guadeloupe dans le cadre d'une convention passée entre l'Etat et l'ANLCI qui prend en charge les frais liés à cet hébergement.



## PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous l'autorité hiérarchique du directeur du GIP ANLCI **et en étroite collaboration avec le SGAR et les services déconcentrés de l'Etat, la coordinatrice régionale veillera à articuler son intervention avec les priorités du Gouvernement et l'action de l'Etat en région.**

### **Les perspectives de travail en Guadeloupe**

Les missions de la coordinatrice régionale de l'ANLCI comptent :

- La représentation de l'ANLCI et la mise en œuvre du programme d'activités en région ;
- L'animation et la coordination des politiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme en région ;
- La poursuite de l'intégration de cette problématique dans les politiques de droit commun ;
- Le développement de nouveaux partenariats pour que l'action change d'échelle.

Dans les premiers jours de sa mission, la Coordinatrice régionale de l'ANLCI organisera une série d'entretiens avec les acteurs du territoire (Etat, Région, Département, Villes, Rectorat, Pôle Emploi, OPCO, Mission locale de Guadeloupe, acteurs associatifs, centres de formation, etc.) dans le but d'élaborer un diagnostic de l'illettrisme en Guadeloupe. En concertation avec l'ensemble de partenaires précités, elle coordonnera dans un second temps les travaux d'élaboration du Plan régional de lutte contre l'illettrisme.

### **Contact : Jessica Oublié**

 [jessica.oublie@guadeloupe.gouv.fr](mailto:jessica.oublie@guadeloupe.gouv.fr)

 Site internet : [anlci.gouv.fr](http://anlci.gouv.fr)

 Bureau : 05 90 99 69 22 / Mobile : 06 90 26 53 55